



BULLETIN MUNICIPAL
Saint-Sylvestre-sur-Lot



Décembre 2024



Saint-Sylvestre-sur-Lot



LE *Sommaire*



03

LA MAIRIE

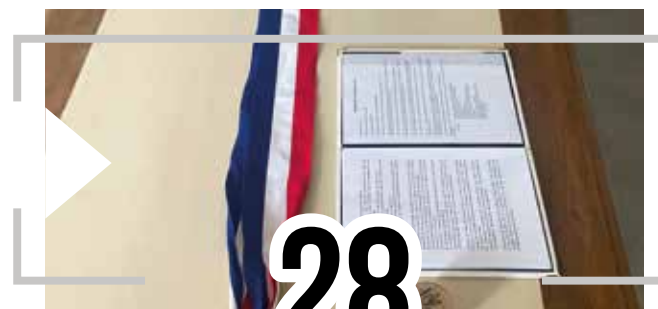
- 03 Mot du Maire
- 04 Projet cœur de bourg
- 08 Budget communal
- 10 Éducation enfance et jeunesse
- 12 Urbanisme et travaux
- 14 Environnement
- 16 Festivités
- 18 Centre communal actions sociales
- 19 Le Camping
- 19 Nos marchés
- 20 La Bibliothèque
- 21 École maternelle
- 22 École élémentaire
- 23 Institution Sainte-Catherine
- 24 Souvenirs
- 25 Évènements marquants



26

LES ASSOCIATIONS

- 26 **Annuaire des associations**



28

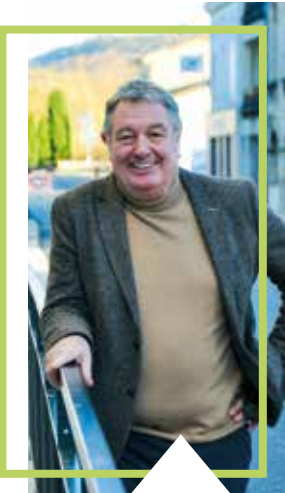
AIDE MÉMOIRE

- 28 Information Fumel Vallée du Lot
- 28 Les points de tri
- 28 Accueil de loisirs Léo Lagrange
- 29 Urbanisme
- 29 France services
- 29 Inscription listes électorales
- 29 Recensement citoyen JDC et service national
- 29 Permanences sociales
- 30 Campagne de stérilisation des chats errants
- 30 Autres contacts
- 30 Numéros utiles
- 31 Listes état civil



MOT du Maire

Les turbulences environnementales, économiques et sociales sont malheureusement toujours d'actualité. Les conflits en Europe de l'Est et au Moyen Orient n'ont pas pris fin. Les différents entre nations et personnes deviennent récurrents.



Le monde va mal et souvent contamine les comportements des individus ou administrés.

Politesse, respect, courtoisie, bienveillance tous ces mots ont quitté notre vocabulaire et le sens qu'ils devaient donner à nos comportements. Aujourd'hui nous vivons avec des incivilités et violences permanentes.

Le contexte économique 2024 n'a pas été très favorable. La vie politique a été malmenée par une dissolution qui a eu l'allure d'une pochette surprise. En avons-nous réellement besoin ? Le monde agricole se révolte, certainement pour de justes raisons. Toutefois, nous avons la chance d'avoir sur notre commune et dans notre département des producteurs et des consommateurs attachés à une grande qualité et traçabilité des produits. Les Jeux Olympiques ont permis pendant quelques temps d'avoir un bel enthousiasme national

fédérateur et nous ont donné l'occasion de profiter de certains événements festifs.

Comme vous avez pu vous en rendre compte, le chantier de sécurisation et de ralentissement de la rue de la République a été réalisé dans les délais. À noter que le traitement des eaux pluviales et potables a été pris en compte.

Je remercie toutes les entreprises qui se sont fédérées sur ce projet d'envergure ambitieux. Ces travaux qui se sont déroulés sur 8 mois ont entravé la vie économique des commerçants de la rue et ont impacté les rues adjacentes par un trafic de véhicules inhabituel. Aujourd'hui les commerçants vous accueillent dans de meilleures conditions d'accessibilité et de sécurité. De nouveaux sens de circulation sont en place, veillez à respecter les règles du code de la route et la signalétique.

Saint-Sylvestre-sur-Lot reste un village attractif où il fait bon vivre. Nous accueillons régulièrement de nouveaux arrivants, notre équipe municipale est à votre écoute.

Vous avez été nombreux à vous engager dans la démarche participative du projet de

revitalisation du centre bourg. Le diagnostic rendu est un vrai fil rouge pour «3. Zéro » à l'horizon 2030 et plus. La commune est aussi lauréate du dispositif « *Villages d'Avenir* » comme huit autres de la Communauté des Communes Fumel Vallée du Lot.

Le bulletin municipal 2024 se présente sous un nouveau format. Il comporte davantage d'informations sur la vie et l'activité de la commune en lien avec les différentes commissions municipales. Nous ne pouvons qu'encourager le dynamisme de nos nombreuses associations, le travail remarquable et l'investissement des bénévoles pour l'animation de notre village. Ces dernières disposent du site internet, d'Illiwap et de la page Facebook de la commune pour présenter leurs activités et communiquer en temps réel sur les événements qu'elles organisent.

Les fêtes de fin d'année sont des moments privilégiés de partage en famille et entre amis. L'ensemble du conseil municipal et moi-même, vous adressons tous nos meilleurs vœux les plus chers pour 2025.

Yann BIHOUE, Maire de Saint-Sylvestre-sur-Lot



INVENTER LE SAINT-SYLVESTRE-SUR-LOT DE DEMAIN *ou Saint-Sylvestre 3.0 !*

Retour sur une démarche de projet participative ! Depuis quelques années, la municipalité réfléchit à l'établissement d'une stratégie de développement du cœur de bourg à moyen et long terme. L'objectif est de prendre en compte l'évolution des pratiques sociétales contemporaines, mieux accompagner le tissu associatif, dynamiser l'économie locale et le tourisme, faciliter le lien social, et adapter la ville aux enjeux environnementaux.



En résumé, les enjeux portent sur l'amélioration de la qualité de vie de nos habitants, le maintien et l'attractivité de la commune, la volonté de lui donner une identité forte pour qu'elle puisse continuer à se développer de manière harmonieuse et efficiente.

En effet le centre bourg, périmètre compris entre la rue du Pont, la rue du Lot, la rue de la République et le Lot, imaginé dans les années 70, ne répond plus aux usages et besoins actuels.

Cette démarche de projet a été initiée il y a près de 4 ans par notre équipe municipale, avec le soutien du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE47).

Sur les conseils de ce dernier, il a été décidé de réaliser une étude de programmation destinée à obtenir un document de travail appelé « *plan-guide* ».

Il permettra aux élus actuels et aux municipalités futures de faire les bons choix en termes d'aménagements structurants.

Le cabinet Hemis AMO a été retenu pour mener la mission « *Étude de programmation architecturale, urbaine et paysagère en vue de la réhabilitation de la salle des fêtes, la construction d'une halle et la revalorisation du cœur de bourg* ».

La commune a bénéficié de l'aide financière de l'Europe au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) à hauteur de 80 % de la dépense hors taxes.

Dans la première partie de la mission, un état des lieux factuel (données statistiques, cartographie, étude des bâtiments existants, des espaces publics, des voies et modes de circulation) et une recherche approfondie sur le passé historique de la commune ont eu lieu.



Puis une phase de concertation a été engagée avec succès et vous avez été près de 300 à y participer. Soyez-en remerciés !

Tous les acteurs locaux, habitants et usagers de ce cœur de bourg ont été invités à apporter leur contribution, à partager leurs expériences du périmètre étudié et leurs souhaits pour le futur.

Les acteurs économiques, le monde associatif sportif, culturel, intergénérationnel et autres, les élèves des écoles et leurs parents, les habitants, les chaland, les touristes, les professions libérales et de services ont tous pu participer à des ateliers de réflexion.

Les différentes pistes d'amélioration, les points forts et les points faibles, les principales attentes ont émergé.

Le bureau d'études a ensuite proposé différents scénarios.

Nous avons retenu la version du plan-guide qui nous paraissait la plus en adéquation avec le résultat de la concertation et le potentiel financier de notre commune à long terme.

Le 21 octobre dernier, ce plan-guide a été présenté à la population lors d'une réunion publique.

Le support de cette étude est consultable sur le site de la commune :

www.saintsylvestresurlot.com

A ce stade il s'agit d'une stratégie de développement et non d'un programme de travaux.

Les actions la composant seront mises en œuvre au fur et à mesure des possibilités financières et des opportunités qui s'offriront à la commune.

Les principales priorités ont ainsi été définies :

- **Favoriser les activités touristiques** et la qualité de vie par l'aménagement des espaces publics en termes de sécurité, d'esthétique, d'environnement, de fonctionnalité.
- **Mutualiser la mise en valeur** de la rivière Lot avec son magnifique plan d'eau.
- **Revoir la place des véhicules** dans la ville sans pour autant réduire le stationnement ou pénaliser le commerce.
- **Créer des partenariats** avec les communes ou les communautés de communes voisines.
- **Booster le développement économique** avec notamment la création d'une halle et l'identification des opportunités foncières.

➤ **Réaliser un « tiers-lieu »** à la place de la salle des fêtes pour développer, mutualiser son utilisation, faire des économies d'énergie, faciliter l'activité associative, offrir un équipement de qualité pour les réunions familiales, professionnelles et développer les événements culturels

➤ **Marquer les entrées de bourg** et mettre en avant le passé historique de la commune et son lien avec la rivière Lot.

Ces priorités devront être prises en compte dans la révision du plan local d'urbanisme communal (PLU) ou intercommunal (PLUi).

Le temps de l'action et de la concrétisation des projets viendra ensuite. En fonction de leur impact, de leur envergure et de leur finalité, ils seront portés par la commune ou l'intercommunalité.





Au niveau de la commune, un maître d'œuvre sera retenu pour la partie architecturale (bâtiments) et les aménagements urbains et paysagers.

Un plan de financement sera établi avec la consultation de partenaires financiers pour planifier les travaux dans le temps.

La transformation de la salle des fêtes en tiers-lieu et la création d'une halle, l'aménagement des abords de la place du 8 mai 1945, restent le projet central, le point de départ de notre réflexion et des futures réalisations.

Actuellement, ce bâtiment devenu obsolète est ponctuellement sollicité. Il est peu attractif en raison de son implantation peu sécurisée, comme évoqué par les participants aux réunions de concertation.

La municipalité est très soucieuse d'offrir à la population un équipement qualitatif, fonctionnel, modulable et mutualisable. Il sera aussi destiné à des événements publics divers.

En partie basse (salle des fêtes/halle), ce local devra en effet pouvoir accueillir des manifestations publiques (culturelles, associatives, etc.) et privées (réceptions familiales, réunions professionnelles...).

Son ouverture possible sur la halle permettra d'envisager des événements importants, de tout type (expositions, concerts, divers vidés-greniers, lotos...).

Sa proximité avec les commerces et la place du Marché sera un atout non négligeable pour leur réussite.





La partie haute de cet équipement (tiers-lieu) pourra accueillir diverses activités associatives hebdomadaires mais également du coworking, des salles de réunions, un lieu convivial à l'attention des jeunes, etc.

Ce nouvel équipement remplacera deux ou trois salles associatives aujourd'hui vétustes, énergivores et onéreuses et sera plus fonctionnel.

À terme, la place du Lot et la place du Marché, jusqu'aux Berges du Lot formeront un espace central d'envergure arboré, paysager, désimperméabilisé avec un mobilier urbain composé de matériaux nobles.

Les sens de circulation seront réétudiés et les stationnements redistribués pour favoriser et sécuriser les mobilités douces, sans toutefois pénaliser l'activité commerciale.

Des cheminements seront aménagés pour aller de la rue de la République vers le Lot et le cœur de bourg, en toute sécurité.

Les aires de stationnement seront mutualisables avec les activités festives et associatives, le tout favorisant le lien social.

Les avenues de la Myre Mory et Jean Moulin ainsi que la rue du Lot bénéficieront aussi d'aménagements structurants et esthétiques.

Les entrées de bourg place de l'Eglise, Place de la Verrerie et rue du Pont seront aussi mises en valeur.

Le parc des Berges du Lot deviendra un espace agréable pour la vie des habitants au quotidien.

Le maître d'œuvre devra proposer des aménagements harmonieux avec l'existant et respecter une charte de matériaux.

« Saint-Sylvestre de demain 3.0 » sera une démarche à long terme avec de nombreuses actions à mener.

Des propositions de modifications figurant dans le plan-guide pourront être expérimentées avant la prise de décisions comme par exemple, la modification du sens de circulation ou la piétonnisation d'une rue.

En 2024, des travaux ont eu lieu rue de la République pour la sécurisation des usagers et clients de nos commerçants.

Nous souhaitons continuer sur cette lancée et agir sur les entrées de bourg Nord (rue de Monflanquin), Est (avenue de Fumel) et Ouest (avenue de Villeneuve) incitant les conducteurs au ralentissement.



BUDGET communal

Le budget primitif, voté début avril par le conseil municipal, est une estimation des recettes et des dépenses prévues pour l'année 2024. Il s'équilibre à hauteur de 2 183 525 euros en section de fonctionnement et de 1 141 968 euros en section d'investissement.

Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.

La gestion très rigoureuse de l'ensemble des postes se poursuit avec la mise en place d'actions visant à réduire les coûts, optimiser les compétences internes des ressources humaines et limiter le recours à des services extérieurs onéreux. Le remplacement des équipements énergivores par du LED (éclairage public, stade municipal salles de classe et communales) fera l'objet d'un retour sur investissement perfectible à court terme.

La masse salariale est impactée en année pleine par des mesures réglementaires prises au 1er juillet 2023 avec la revalorisation du point d'indice de 1,5 %.

Au 1^{er} janvier 2024 : augmentation de 5 points d'indice

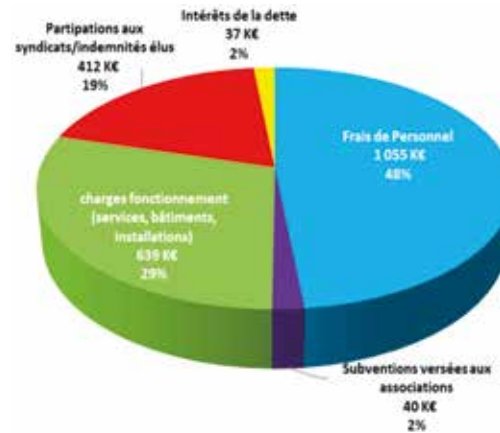
Le versement de la prime « *pouvoir d'achat* » instaurée par décret en novembre 2023.

Les charges de fonctionnement sont affectées par la hausse du prix de l'énergie et de l'inflation, notamment l'entretien du patrimoine communal (bâtiments et voiries). A titre d'information, nous vous communiquons les coûts de fonctionnement des bâtiments associatifs, culturels et sportifs.

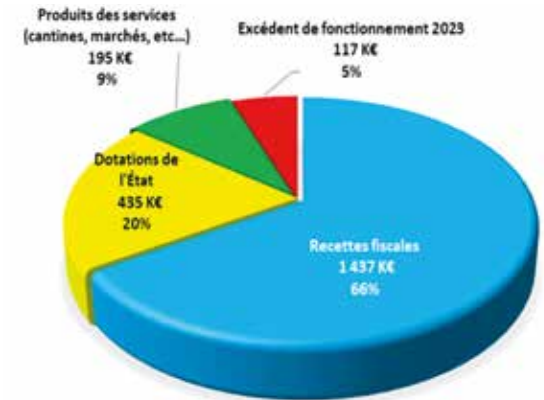
L'opération d'aménagement et de sécurisation de la traversée du bourg sur la rue de la République, réalisée sur 2 périodes, est destinée à apaiser la circulation et à améliorer la qualité de vie dans notre village attractif de Saint-Sylvestre-sur-Lot. Elle est financée par les fonds propres de la commune, les subventions de l'État et du Conseil Départemental, le fonds de compensation TVA et le recours à l'emprunt.

La collectivité est soucieuse d'agir pour le quotidien des administrés, d'accompagner les changements et de préparer le Saint-Sylvestre de demain.

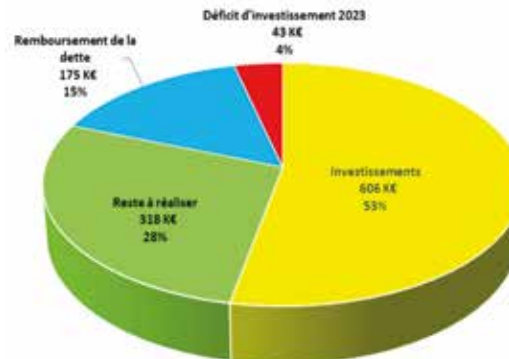
DÉPENSES PRÉVUES DE FONCTIONNEMENT 2024



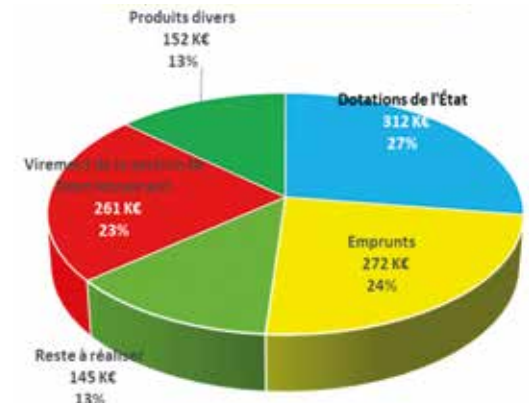
RECETTES PRÉVUES DE FONCTIONNEMENT 2024



DÉPENSES PRÉVUES D'INVESTISSEMENT 2024



RECETTES PRÉVUES D'INVESTISSEMENT 2024



PARLONS *argent...*

Combien ces équipements coûtent-ils en fonctionnement ?

La commune entretient l'ensemble des bâtiments associatifs, sportifs et culturels.

Ces équipements sont consommateurs de fluides (eau, gaz, électricité) auxquels il faut rajouter des contrats de maintenance et des frais de ménage.

Leurs coûts respectifs s'élèvent à :

➤ Stade municipal :

63 626 € (avec un agent dédié)



➤ Salle des fêtes du centre-ville :

8 044 €



➤ Salle ancienne mairie :

6 181 €



➤ Salle aviron :

1 118 €



➤ Salle multisports :

16 382 €



➤ Ensemble associatif St-Aignan :

7 165 €



➤ Espace associatif St-Marcel :

2 154 €





ÉDUCATION *enfance et jeunesse*



LES ANIMATIONS

École maternelle Arc-en-Ciel

À la veille des vacances d'hiver, les enfants ont revêtu leurs plus beaux déguisements pour célébrer le carnaval. Les élèves de grande section ont échangé avec M. le Maire sur leur futur métier et l'ont interrogé à leur tour sur ses missions à la mairie.

Les trois classes ont ensuite dégusté de délicieuses merveilles confectionnées par « *Mamie Aline* » accompagnées de boissons. Ce goûter offert par la municipalité a été servi par deux élues. Les enfants ont ensuite défilé, dansé, jeté des confettis et fait la ronde en musique dans la salle du périscolaire.

École élémentaire Jean de La Fontaine

Dans le cadre du projet participatif de réaménagement du cœur de bourg, le bureau d'études « *Hemis-Amo* », spécialisé dans l'accompagnement des collectivités a animé avec des élus un atelier sur le temps périscolaire. Les élèves qui le souhaitaient ont participé à un jeu de rôle en se projetant en 2040. De belles idées ont émergé de nos petits écoliers.

En fin d'année scolaire, deux adjointes membres de la commission de l'Enfance et de la Jeunesse ont remis une clé USB et « *Le livret du petit citoyen* » aux élèves de CM2.

Les deux enseignantes, M^{me} Lizieux et M^{me} Grace leur ont offert le livre « *L'homme qui plantait des arbres* » de Jean Giono. L'association des parents d'élèves avait également préparé une jolie petite pochette personnalisée au nom de chaque élève. Les parents étaient présents pour partager ce moment avec leurs enfants. Un goûter a été offert par la municipalité.

LES TRAVAUX

À l'école maternelle :

- **Les protections au pied des arbres** ont été revues pour garantir un environnement plus sécurisé pour les enfants.
- **Un nouveau panier de basket** a été installé sous le préau.
- **Deux panneaux ont été posés** : un pour les activités de peinture des enfants et un dédié à l'espace d'information des parents d'élèves.
- **Les fenêtres du dortoir** de la classe des moyens ont été dotées de moustiquaires.

À l'école élémentaire :

- **6 beaux arbres ont été plantés** dans la cour de l'école de manière à faire de l'ombre.
- **Des ventilateurs de plafond** ont pris place dans toutes les classes pour apporter du confort en été, et optimiser le chauffage en hiver.
- **Une réorganisation des locaux** a permis d'affecter une salle à l'usage exclusif des enseignants pour la préparation des cours, la tenue de réunions et la prise des repas. Une salle est maintenant dédiée à l'accueil périscolaire et peut également servir sur des temps d'enseignement. Ainsi à la pause méridienne, des activités en intérieur peuvent être proposées aux élèves.
- **L'enseigne « Jean de la Fontaine »** a été installée sur le mur de l'école.

Comme chaque année, les agents ont réalisé des travaux de rafraîchissement et d'entretien dans les deux écoles afin d'améliorer le confort des élèves, des enseignants et des agents qui œuvrent collectivement auprès des enfants. Les traçages au sol des cours ont été refaits avec l'installation de corbeilles dédiées au tri. Nous tenons vivement à les remercier pour leur implication.



PÉRISCOLAIRE

À l'école Jean de La Fontaine, l'accueil périscolaire s'organise en trois temps :

➤ **Le matin de 7h30 à 8h20** : c'est une garderie classique gérée par la commune.

➤ **À la pause déjeuner, entre 12h00 et 13h50 et le soir de 16h30 à 18h30**, l'accueil est assuré par l'association Léo Lagrange (ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École) sous la responsabilité de Mélanie DAUNIS. Quatre animateurs qualifiés proposent diverses activités aux enfants : du sport, des activités manuelles, des jeux de société et des sorties sont également organisées.

➤ **Le soir après le goûter** (fourni par les familles) **de 16h45 à 17h15**, une aide aux devoirs avec une institutrice est possible sur inscription.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'effectif est de 50 enfants inscrits en maternelle sur 60 au total. En élémentaire, l'effectif est de 86 enfants inscrits sur 105 au total. Des projets ludiques en lien avec l'équipe enseignante sont en cours. Nous tenons à remercier l'ensemble des intervenants, les enfants qui jouent le jeu et les familles qui nous font confiance.



CANTINE

La commune gère ce service sous la responsabilité de Christophe Salles, entouré d'agents dévoués, afin de servir aux écoliers de bons repas équilibrés.

Les repas sont confectionnés au rythme des saisons associant de nombreux commerces locaux comme fournisseurs et des producteurs bio. Pour sensibiliser les enfants au bien-manger, la Commission Enfance et Jeunesse a travaillé avec les élèves de l'école élémentaire « Jean de La Fontaine » à l'élaboration des menus de la cantine.

Pendant la semaine du goût, les agents de restauration ont préparé des menus sur le thème des quatre coins de la France, en proposant aux élèves des deux écoles des plats typiques alsaciens, bretons, du Sud-Ouest et des Alpes-Maritimes. Les élèves ont beaucoup apprécié ces découvertes culinaires ! Merci aux agents pour ces initiatives.





URBANISME

et travaux



Différents travaux ont été effectués dans les écoles (voir article Enfance et Jeunesse page 10).

Aménagement et sécurisation de la traversée du Bourg

La commune a entrepris d'importants travaux d'aménagement de la rue principale, avec la réfection complète des trottoirs, depuis la route de Monflanquin à la place de l'Eglise, désormais mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) garantissant un accès facilité pour tous. Un plateau surélevé a également été installé pour modérer la vitesse des véhicules et sécuriser les passages piétons. Dans le cadre de ce chantier, Eau 47 a profité de l'ouverture des voies pour renforcer les canalisations d'eau potable, contribuant ainsi à l'amélioration du réseau de distribution.

Les équipements

► Pour favoriser la convivialité, **des tables de pique-nique ont été mises en place** à l'aire de jeux du Hameau Madeleine Campmas et à proximité de l'aire des camping-cars, place du 8 mai 1945. Ces installations permettent aux familles et visiteurs de profiter pleinement de ces espaces de détente.

► **La vidéo protection complémentaire** a été mise en œuvre dans le bourg avec l'aide financière de l'Etat au titre du FIPDR (fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation).

► **Suite à la démolition de la maison 5 et 5 bis** rue du Pont, en concertation avec la municipalité, le propriétaire du 7 rue du Pont a réalisé un bardage bois, embellissant ainsi l'entrée de bourg.

► **Les ateliers municipaux ont été équipés** d'un système de sécurisation incendie et intrusion.

Nouveau directeur du service technique



Monsieur Gilles Ourtoule a rejoint l'équipe du service technique le 12 février 2024.

Entretien des espaces verts et des infrastructures communales

Les agents municipaux continuent d'entretenir activement les espaces verts de la commune, assurant ainsi un cadre de vie agréable pour tous les habitants. Durant cette année marquée par des épisodes climatiques intenses, ils sont également intervenus pour réparer ou nettoyer les routes communales touchées, démontrant leur engagement constant pour la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Dans un souci d'efficience des services et afin d'économiser les organismes et de prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS), la commune a investi dans un broyeur d'accotements et une balayeuse. Ces équipements s'adaptent aux tracteurs existants. Dans le même esprit, un appareil d'irrigation (enrouleur) du stade municipal a été équipé d'un système d'automatisation.

Restauration du patrimoine communal

Dans le cadre de l'entretien du patrimoine, la commune a sécurisé la fontaine rue du Lot et le lavoir situé route de Gibily. Enfin, l'horloge et le système de chauffage de l'église de Saint-Sylvestre-sur-Lot ont été réparés. Des éclairages ont été ajoutés pour valoriser ce bâtiment emblématique.

Voirie Communale

Les travaux sur les routes communales ont été réalisés par l'entreprise Eurovia, incluant :

► **L'aménagement et la sécurisation des deux entrées de la route de la Chaudière**

► **Le renforcement de la structure de la rue du Général Sarrazin**

► **La sécurisation du rond-point de la route de Saint-Aignan** par la pose de séparateurs de voies, visant à améliorer la sécurité des usagers

► **Le curage du fossé d'eaux pluviales de Mativet**



Signalisation routière

La signalisation horizontale (peinture) des passages piétons et des carrefours a été renouvelée pour plus de visibilité.

Par ailleurs, afin d'assurer la sécurité des usagers du service de transports scolaires et collectifs, deux passages piétons ont été créés : l'un au niveau du stade et l'autre à Saint-Marcel. Ces aménagements visent à sécuriser les traversées de la RD911 pour les piétons et à réduire les risques d'accidents. Ce programme de signalisation routière a bénéficié de l'aide financière du Département de Lot-et-Garonne au titre des amendes de police.

Voirie Communautaire

➤ Des travaux ont été entrepris rue des Pâquerettes et rue des Bleuets dans le quartier de la Mariniesse,

➤ Les poutres de rive ont été installées route de Jarry,

➤ Route de Fargan, les travaux de nivellement et d'enduit étaient également au programme.

PROJETS POUR 2025

En perspective pour l'année prochaine, la commune poursuivra ses études pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Ce projet s'inscrit dans une démarche durable pour réduire les coûts énergétiques et l'empreinte carbone, tout en optimisant le confort des usagers.

Ces nombreux travaux et projets témoignent de l'engagement de la municipalité de Saint-Sylvestre-sur-Lot pour offrir un cadre de vie amélioré et des infrastructures de qualité pour tous ses habitants, tout en veillant à la maîtrise des coûts.





ENVIRONNEMENT

Cette année, l'un des gros enjeux pour la commune a été d'adapter nos pratiques au nouveau système de collecte des déchets. Le ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte a pris fin le 12 février 2024.

Désormais, chacun d'entre nous, muni de son badge, doit se rendre au point de collecte de son choix pour y déposer ses « poubelles noires ». Vous y trouverez aussi les conteneurs pour le verre, les emballages (carton, métal et plastique) et le papier. Pour tout le reste, vous devez vous rendre en déchetterie.

Parallèlement, quatre sites ont été dotés de composteurs partagés afin de permettre à une population qui n'aurait pas la capacité d'installer un composteur chez elle, de pouvoir valoriser ses déchets organiques.

En ville, vous trouverez des poubelles de rue operculées (couvercle jaune) afin de pouvoir y déposer des déchets recyclables.

Au cimetière des Lauriers, une nouvelle organisation permet à chacun d'entre nous de pouvoir trier les déchets végétaux (via un silo) et de séparer les pots en terre cuite (gravats) avec le plastique (conteneur).

Une signalétique est là pour vous guider.



La garantie du bon fonctionnement de ces nouveaux outils et de la propreté des lieux de ces différents sites passe avant tout par la bonne connaissance et le respect des règles établies.

Un règlement dédié aux associations utilisatrices des espaces publics a été mis en place pour encadrer le tri, et les écoles ont été équipées d'éléments favorisant la valorisation des déchets.

À terme la commune a pour ambition de transformer l'ancienne station de lavage (à côté des services techniques municipaux) pour composter tous ses déchets végétaux afin de valoriser en interne ses résidus.

Les services techniques ont adopté l'électrique ! En effet, l'achat d'un utilitaire électrique a permis de répondre aux critères de mobilité (arrêts fréquents, nuisances sonores, pollution) de plus en plus d'actualité.

Un gros travail sur la performance énergétique en cours d'étude sur les bâtiments de l'école élémentaire, maternelle et la salle des fêtes de Saint-Aignan aura pour ambition d'ici à 2030 au plus tard de réduire d'au moins 40% les consommations liées à l'énergie.

Pour cela, la commune sollicitera les aides de différents partenaires institutionnels et notamment le Fonds Vert instruit par L'État.

L'acquisition d'une balayeuse de rue permettra des passages répétés et réguliers, en raison aussi

de l'étendue communale, et facilitera le travail des agents.

À ce titre, une étude est également en cours pour équiper les stades de compétition d'un robot de tonte et permettra ainsi d'économiser du temps et de l'énergie sur des missions dites chronophages.

Enfin, vous constaterez au fil des mois une évolution des espèces végétales qui fleurissaient jusqu'alors les espaces verts pour répondre aux critères de résistance face aux périodes caniculaires de plus en plus longues et intenses.

Une expérimentation de jachères fleuries verra le jour dans des endroits ciblés afin d'éviter les tontes rases (ou débroussaillage) favorisant l'évaporation, mais également le passage d'engins motorisés générant des nuisances.





FESTIVITÉS

1 À l'occasion des Vœux du Maire, le 22 janvier dernier, un signal fort a été donné par le cabinet Hemis AMO à propos du projet de revitalisation du Cœur de Bourg.



2 L'édition 2024 de la Fête du Printemps a enregistré une belle fréquentation en matinée dans une ambiance assurée par la Batupagai de Villeneuve-sur-Lot. Après le marché traditionnel, place à la fête, l'après-midi, avec les enfants qui ont profité des structures gonflables et du goûter offert par la municipalité à la salle des Fêtes. Des démonstrations de boxe et de karaté ont aussi eu lieu. Un défilé de mode organisé par la boutique Caprices a clôturé la journée.



3 Certains quartiers ont organisé la Fête des Voisins cette année. Les résidents de la Marinièsse et de Minjou ont réitéré ce moment convivial. Un repas a eu lieu également route de Jarry après plusieurs années d'absence.

4 Le concert de l'Orchestre Symphonique de l'École des Arts de Fumel Vallée du Lot a connu un grand succès. Sous la direction de Vicky, il s'est produit à la salle des fêtes pour la deuxième année consécutive. Les jeunes élèves de l'école des arts se sont, pour la première fois, associés à l'orchestre. Le public était nombreux et ravi de partager ce beau moment de musique.



5 À l'occasion de la Fête de la Musique, «*Le Chœur d'Hommes de l'Auvignon*» est venu donner un concert dans l'église le vendredi 21 juin.

Le public a été conquis par cette chorale polyphonique et son répertoire varié.





6 Lors de la traditionnelle Silurade au bord du Lot, les intervenants de la Fédération de Pêche ont animé des ateliers à la salle des fêtes, mais aussi en extérieur avec les élèves de différentes écoles. Dimanche 30 juin un concours de pêche et un vide-grenier étaient organisés place du Lot avec buvette et restauration. Chacun pouvait déguster gratuitement du silure fumé et cuit à la plancha. La remise des prix a eu lieu le jour même. Au total, 23 silures ont été pêchés, et le plus gros mesurait 176 cm !



7 Beaucoup de monde était présent samedi 13 juillet à l'occasion de la Fête Nationale. L'ASPSS avait organisé un repas dansant suivi d'un très joli feu d'artifice offert par la municipalité.



8 Cette année, trois Marchés gourmands ont eu lieu : le 29 juillet, les 5 et 12 août. Ils étaient organisés par l'ASPSS Rugby à XV et ont connu, dans l'ensemble, une belle fréquentation.



9 Le Forum des Associations a eu lieu cette année à la salle des fêtes de Saint-Sylvestre-sur-Lot. 40 associations étaient présentes lors de cette manifestation. Malgré la météo annoncée, le temps a été favorable. Toute la matinée, des démonstrations se sont enchaînées en intérieur et extérieur avec de nombreux visiteurs. Le forum s'est terminé par un moment de convivialité autour d'un apéritif offert aux associations.



10 La compagnie théâtrale « Avec Cœur & Panache », lors de son événement culturel itinérant « Ô Rythme des Saisons » a fait escale durant quatre jours fin octobre à la salle des fêtes pour des représentations et des ateliers de théâtre intensifs. « Les Contes du Cantou » et « Notre Odyssée du théâtre » étaient au programme. Un beau moment pour tous les spectateurs.





CENTRE COMMUNAL *d'Action sociale*

Portage des repas à domicile

Ce service très utile et très apprécié répond toujours aux besoins des personnes ayant des difficultés à préparer leurs repas, ce qui permet le maintien à domicile.

Ces repas sont confectionnés par l'unité du Centre Hospitalier de Villeneuve sous contrôle d'une diététicienne. Ils sont livrés en liaison froide par un spécialiste et professionnel.

Pour bénéficier du service, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de la commune au 05 53 41 24 58.



Octobre rose

Comme chaque année, en octobre, la mairie s'est parée de rose. Cette campagne nationale a pour but de sensibiliser les femmes sur le dépistage précoce et la lutte contre le cancer du sein.

Les associations suivantes ont organisé plusieurs manifestations :

- **Le FCPSS Foot** a récolté les bénéfices de la buvette lors des matchs de football du 12 octobre.
- **L'ASPSS Rugby à XV** a organisé une bourriche lors des rencontres féminines du 20 octobre.
- **L'association Mirgalhadis**, présente à la salle des fêtes le 20 octobre a réalisé un atelier pour la confection d'un patchwork collectif. Ce dernier a fait l'objet d'un lot unique pour la loterie.
- **Le Karaté** s'est également mobilisé lors d'un entraînement spécial où les membres étaient munis de ceintures roses.
- Une randonnée, organisée par **Rando-Marches**, est partie du gymnase de Penne-d'Agenais, le 20 octobre, sous l'impulsion de nos deux communes.

Tous les fonds ont été reversés à des associations de lutte contre le cancer du sein.

Semaine Bleue

Elle a pour objectif de porter une attention particulière aux personnes retraitées et à leur contribution à la vie économique et sociale. 90 personnes étaient réunies à la salle des fêtes le jeudi 5 octobre dans le cadre de la semaine bleue.

Après le loto organisé par le club de l'amitié, un goûter a été offert par la municipalité à tous les participants.

Plan canicule

Accompagnement de nos administrés

Le contact avec les personnes fragilisées a été maintenu (appels téléphoniques ou visites à domicile) afin de répondre à leurs besoins.





LE *camping*

Il était une fois, à Saint-Sylvestre-sur-Lot en 1994, un camping municipal, à la recherche de gérants.



Celui-ci avait tout pour plaire, bien placé au cœur du village, au bord du Lot, pas très grand, mais suffisamment pour y créer une atmosphère chaleureuse et un endroit convivial où l'on s'y sent bien.

C'est ce que Martine a pensé lorsqu'elle s'est lancée dans l'aventure.

Et depuis 30 ans, « *Les Berges du Lot* » ont mené leur petit bonhomme de chemin en ayant fidélisé de nombreux touristes qui ont passé des séjours plus ou moins longs dans ce petit havre de paix et de verdure.

Autant dire que cette année, la séparation aura été aussi difficile pour la gérante que pour les fidèles du camping, habitués depuis très longtemps à sa présence.

Aujourd'hui, il est temps de passer la main, mais ces 30 étés ne furent qu'une succession de moments forts, agréables et conviviaux, rythmés par l'arrivée de tous ces touristes, venus des quatre coins du monde.

Martine a partagé une partie de leur vie en organisant et profitant autant qu'eux des animations au camping avec des soirées de folie, des manifestations Place du Marché, des parties de pétanque et de belote. Elle a également été invitée à de très nombreux apéritifs autour de grandes tablées.

Elle tient à remercier les différentes municipalités qui lui ont fait confiance, les très nombreux campeurs qu'elle a côtoyés, et tous ceux qui l'ont soutenue.



NOS *marchés*

Les marchés du mercredi et du samedi matin situés en bordure du Lot sont toujours aussi appréciés.

Ils sont particulièrement animés en saison estivale avec les touristes et le reste de l'année c'est une clientèle d'habitues qui apprécient ces lieux de rencontre et d'échanges.

Les producteurs locaux proposent des produits de qualité tout au long de l'année quelques soient les conditions climatiques.

Nous les remercions pour leur fidélité.





LA bibliothèque

La Bibliothèque est un service municipal gratuit où vous accueillent Élodie et l'équipe de bénévoles Élodie, Evelyne et Huguette. Ensemble, elles vous conseillent dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vous y trouverez de nombreuses ressources adaptées à tous.

› **Un espace petite enfance et jeunesse**, avec des ouvrages en tissu ou cartonnés, des albums, des contes, des romans, des documentaires, des BD et des mangas.

› **Un espace adulte**, proposant des documentaires, des BD, des mangas et des romans (policiers, science-fiction, gros caractères, etc.).

› **Un espace CD et textes lus.**

› **Des revues** pour les jeunes et les adultes.

L'offre peut également être complétée par les ressources de la Médiathèque départementale.



Nos services complémentaires

› **Prêt de liseuses électroniques.**

› **La médiathèque numérique** (gratuite sur inscription) : films en streaming, presse en ligne, auto-formations (langues, code de la route, développement personnel, cuisine, etc.).

› **Le catalogue en ligne** : permet de consulter et de réserver des ouvrages à distance, tout en accédant à son compte lecteur.

› **L'accès informatique** : un poste informatique avec connexion Internet est disponible gratuitement.

Les animations

› La bibliothèque participe au Prix départemental du roman jeunesse : Lire Jeune 47.

Il s'agit de lire trois romans présélectionnés (cinq catégories selon l'âge) et de voter pour son favori. La nouvelle édition est ouverte jusqu'au 25 juin 2025.

› En décembre, à l'approche des fêtes, l'opération « *Pochettes surprises* » revient. Les lecteurs empruntent une pochette contenant un livre, avec pour seules indications l'âge et la catégorie.

› En 2024, la bibliothèque a également participé aux Prix Lire Jeune 47, ainsi qu'aux Prix Jeune Albert et Petit Albert, proposés par le festival BD de Nérac « *Les Rencontres Chaland* ».

Toute l'équipe vous accueille :

› **Le mardi et jeudi** de 16h30 à 17h30

› **Le mercredi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

› **Le samedi** de 9h à 12h.



ECOLE maternelle

À la rentrée 2024/2025, l'école maternelle publique « Arc-en-Ciel » a accueilli 61 petits élèves, répartis dans les 3 sections :

➤ **Petite Section avec Mme GENSOUS** (nouvelle enseignante) : 22 élèves.

➤ **Moyenne Section avec Mme BAUMLIN** (directrice) : 21 élèves

➤ **Grande Section avec Mme CORNU** : 18 élèves

Cette année, dans le cadre de la « *Semaine du Goût* », les enseignantes ont proposé aux enfants la découverte d'un fruit de l'automne : « *La châtaigne sous toutes ses formes* ».

➤ Des ateliers culinaires et de dégustation ont eu lieu en classe avec l'aide de parents d'élèves.

➤ Le partenariat avec l'équipe des cuisiniers du Stelsia a été reconduit. Il a donné lieu à une animation dégustation de différents mets à base de fruits concoctés spécialement pour « *les petits goûteurs en herbe* » dans les locaux du château.



Une belle matinée d'automne riche en émotions et en goût !

➤ Un appel aux talents des familles a permis l'organisation d'une vente de gâteaux par les parents d'élèves le jeudi 17 octobre devant l'école au profit des 3 classes.

➤ A la cantine scolaire « *le chef Christophe* » avait concocté des menus « *découvertes de nos régions* » pour chaque repas de la semaine.

Les enseignantes poursuivent leur collaboration avec la bibliothèque municipale et son animatrice Elodie Colliandre (actuellement absente jusqu'en janvier 2025). À son retour, elles reconduiront leurs petits élèves à la bibliothèque du village une fois par mois avec des parents accompagnateurs ; les prêts de livres pour les classes sont un échange précieux pour tous. Chaque vendredi matin, l'animatrice se déplace à l'école pour raconter des histoires aux enfants en collaboration avec les enseignantes.

En l'absence d'Elodie ce sont deux bénévoles de l'association AMASSAT, Claude et Josiane, qui sont nos « *raconteurs du vendredi* ».

Une excellente manière de maintenir le lien intergénérationnel auquel sont attachées les enseignantes de l'école maternelle.

L'Association des Parents d'Elèves reste très active et s'attache à récolter des fonds lors d'actions diverses au bénéfice des écoles. Elle constitue un précieux partenaire pour les enseignantes.

Les enfants de l'école assistent le 13 décembre à « *La Grande Féerie du Cirque de Noël* » à Villeneuve-sur-Lot. Cette sortie est financée en partie par les familles, la coopérative scolaire et l'aide de l'APE.

D'autres sorties culturelles sont déjà prévues au programme de l'année : une sortie cinéma en février, théâtre en mars/avril, et la traditionnelle fête de l'école maternelle le 6 juin 2025.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire seront ouvertes à compter de mars 2025.

Vous pouvez prendre contact avec les services municipaux et la directrice de l'école Mme BAUMLIN.





ECOLE élémentaire



L'école élémentaire accueille pour cette nouvelle année scolaire un peu plus d'une centaine d'élèves répartis en 5 classes du CP au CM2. L'équipe enseignante est restée stable sans nouvelle affectation.

Les enfants bénéficient cette année d'une salle agrandie et spécifique pour l'accueil en garderie, lors de la pause méridienne ou après la classe. L'association Léo Lagrange, responsable de ces temps périscolaires, met à disposition de nombreux jeux ou propose différentes activités. Tout cela peut désormais avoir lieu à l'abri des aléas météorologiques.

L'équipe enseignante, complétée par des adultes qui encadrent les enfants en situation de handicap, dispose d'une salle de repas agréablement équipée.



Au cours de l'année 2024, des aménagements ont eu lieu afin de faire face à l'évolution du climat. Six arbres à pousse rapide ont été plantés dans la cour de récréation afin de retrouver des espaces ombragés dans les années à venir. Chaque classe ainsi que la salle de garderie sont dotées de quatre ventilateurs suspendus au plafond. Ce système, très peu bruyant, permet de créer un courant d'air bien agréable en cas de fortes chaleurs. D'autres améliorations sont prévues à court et moyen terme afin de rendre plus vivables les jours d'école en période de canicule.

Dans ce cadre encore amélioré, les élèves vont pouvoir participer à divers projets au niveau de la sauvegarde de l'environnement, de l'amélioration du climat scolaire ou du développement de leurs compétences sportives. Plusieurs classes ont réalisé l'action « *Nettoyons la nature* » au début du mois d'octobre et ont rendu les abords de l'école propre. La semaine du goût a permis de sensibiliser les enfants à des fruits ou légumes variés : la châtaigne pour les CE1, la pomme et ses différentes variétés pour les CM1. Les CE2 ont cuisiné soupe et gâteaux aux parfums d'automne.

Les classes de CP et CM2 se rendront comme habituellement à la piscine afin d'acquérir une aisance aquatique ou les compétences du savoir nager. Ces apprentissages sont réalisés grâce à l'aide des enseignantes, des maîtres-nageurs et des parents bénévoles volontaires qui ont passé l'agrément pour encadrer cette activité.

Tout le monde perfectionnera son endurance par un travail spécifique dans chaque classe. Celui-ci se finalisera par une rencontre au stade où tout le monde pourra prendre note des efforts accomplis ! Nous participerons également à la journée olympique organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne 47 (CDOS 47) qui aura lieu début avril afin de faire perdurer les valeurs qui ont fait vibrer la France au cours de

l'été 2024.

Bientôt, une équipe d'élèves élus dans chaque classe réfléchiront à la nouvelle organisation des jeux dans la cour de récréation.

Des sorties culturelles viendront ponctuer cette année scolaire grâce au soutien financier de l'Association des Parents d'Elèves. D'autres projets verront le jour pour lesquels l'aide de parents accompagnateurs sera précieuse.

Nous espérons donc que cette nouvelle année puisse se dérouler dans un climat le plus serein possible grâce à l'effort de tout un chacun pour accompagner nos jeunes dans le respect, la bienveillance et l'enthousiasme !

L'ensemble de l'équipe éducative se réunit pour vous souhaiter d'agréables fêtes de fin d'année et une belle année 2025 !





INSTITUTION Sainte-Catherine



L'Institution Sainte-Catherine accueille dans ses classes maternelles et élémentaires plus de 410 élèves répartis sur deux sites : à Villeneuve-sur-Lot et à Saint-Sylvestre-sur-Lot. Le site de Saint-Sylvestre-sur-Lot accueille 115 élèves pour 5 classes en cette rentrée de septembre 2024.

- La classe de **TPS-PS-MS** de Samantha Plaino et de ses deux ATSEM Nathalie et Elodie, accueille les élèves de 2 à 5 ans.
- La classe de **GS/CP** de Christelle Cantayre
- La classe de **CE1/CE2** de Coralie Chauvin
- La classe de **CE2/CM1** d'Emma Urrutia
- La classe de **CM2** d'Anne-Sophie Dufour

Une enseignante spécialisée, Ghislaine Vassal, et cinq personnels éducatifs complètent l'équipe éducative. Deux AESH permettent également de faire vivre « *l'École pour tous* » au sein de la structure en lien avec l'équipe primaire de Villeneuve-sur-Lot qui possède également un dispositif ULIS sur l'ensemble scolaire.

Les projets « *Environnement* » se poursuivent à travers nos deux jardins : un jardin potager pour les plus petits et un jardin pédagogique/jardin zen pour les plus grands. À chaque espace son jardin pour travailler, observer, apprendre, comprendre et se reposer. Un bonheur pour les élèves que d'investir ces espaces de travail, de détente et de découverte tout en devenant responsables ! Ces espaces sont aussi l'occasion de travailler sur le « *Bien manger* », l'alimentation, l'origine des aliments, etc. Les projets sur ces thématiques se poursuivront cette année.

Après les J.O...

Durant les deux dernières années scolaires, les élèves ont travaillé sur les valeurs du sport et de l'Olympisme. La première année, l'école de Saint-Sylvestre-sur-Lot avait travaillé en partenariat avec l'école Sainte Anne de Feugarolles sur le thème : « *Équilibre* ».

L'année scolaire 2023-2024 fut une année sportive ! La flamme olympique a parcouru tout le département, portée d'école en école par les élèves, les parents, les professeurs. À Saint-Sylvestre-sur-Lot, une délégation de parents d'élèves a porté la flamme de la commune jusqu'à l'Institution Sainte Jeanne de France en courant, sous les encouragements et l'admiration de tous nos élèves.

Le 5 avril 2024, une journée J.O de l'Enseignement Catholique a eu lieu au stade Armandie et à la Plaine des sports à Agen. 2500 élèves de l'enseignement catholique se sont retrouvés afin de vivre une journée olympique complète : cérémonie d'ouverture en présence de M. Le Maire d'Agen et défilé de toutes nos écoles, épreuves sportives, ateliers éducatifs, ateliers handisport...

À la fin de l'année scolaire, une journée olympique pour nos plus petits (de 2 à 4 ans) fut animée par les CM1 de l'école.

...reprendre son souffle !

Toujours en fin de période scolaire, les deux classes de cycle 3 se sont rendues en Ariège où, en pleine montagne et en pleine nature, les CM1 et CM2 ont pu développer leurs aptitudes relationnelles et continuer à travailler les valeurs sportives d'entraide, de solidarité, le sens et le goût de l'effort.

Pour cette année 2024-2025, des projets pédagogiques et culturels porteront sur le « *Bien-être à l'école* » et la poursuite de l'apprentissage des compétences psychosociales : communiquer, adopter une attitude positive face à la difficulté, savoir se parler, se faire aider en cas de conflit, travailler en groupes, coopérer... Les enseignantes et les personnels de l'établissement suivront également des formations afin d'accompagner leurs élèves dans ce travail qui leur permettra d'être confiants et plus performants dans leurs apprentissages.





SOUVENIRS

19 mars 1962

C'est la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.

Après la messe, les porteurs de drapeaux, les autorités et la population se sont rassemblés devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative de la proclamation du cessez le feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie.

Après le dépôt de gerbes, la population a été invitée à partager le vin d'honneur sous un beau ciel ensoleillé.



8 mai 1945

La commémoration du 8 mai 1945 marque la fin de la seconde guerre mondiale.

Les petits élèves de CP de l'école Jean de La Fontaine, accompagnés de leurs enseignantes, ont interprété « *Le temps des cerises* » et déposé des petites fleurs en papier confectionnées en classe.

Le verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie.



11 novembre 1918

Ce jour-là, l'armistice signé mettait fin à quatre années de combat.

Sous un beau soleil d'automne, les enfants de l'école « *Jean de La Fontaine* » et de l'Institution Sainte-Catherine ont chanté « *La Marseillaise* » en présence de leurs enseignantes.

Ce fut un bel hommage rendu à tous les morts pour la France.





EVÈNEMENTS *marquants*



La commune n'a plus accès à la liste des médaillés 2024 résidant à Saint-Sylvestre-sur-Lot en raison du RGPD (Règlement général sur la Protection des Données).

Les ateliers numériques ont connu une belle fréquentation

Les ateliers numériques proposés par L'ASEPT ont débuté en février à l'espace René Lalbat. Avec l'aide de leur animatrice Nadège, les participants ont appris à manipuler des tablettes, naviguer sur internet, gérer leurs mails ou encore aller sur des sites administratifs.

Retour sur la venue des alsaciens pour le week-end de l'ascension

À l'occasion du 32^{ème} anniversaire du jumelage, 49 amis alsaciens de la commune de Lièpvre nous ont rendu visite et nous étions ravis de les retrouver. Le programme du séjour était varié : visite du château de Bonaguil, repas au restaurant, soirées animées à la salle des fêtes, concours de pêche et de pétanque, promenades... et bien d'autres activités encore. Une plaque gravée au nom des deux communes leur a été offerte en souvenir.



Les chantiers jeunes 2024

Huit jeunes volontaires ont contribué à l'embellissement de notre commune.

Ils ont réalisé du traçage au sol au centre-ville et ont repeint divers éléments de mobilier urbain (au stade, à l'école maternelle et à la salle des fêtes de Saint-Aignan).

Les après-midis, les animateurs du pôle jeunesse de Fumel Vallée du Lot ont mis en place des activités de détente comprenant une baignade à la piscine de Fumel et une séance d'initiation au paddle.

Distinction honorifique agent

Le 30 août dernier, à l'occasion du traditionnel repas organisé avec les agents et les élus, Monsieur le Maire a remis à Murielle Lebidau la médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon argent.

Recrutée en 1999, elle assure sa mission à l'école élémentaire, « *Jean de La Fontaine* » en qualité de responsable du service de distribution de repas à la cantine et de l'hygiène des locaux.

Actuellement, Murielle est responsable de la distribution des repas à la cantine de l'école maternelle « *Arc-en-Ciel* ». Elle participe également à l'entretien des locaux municipaux.

Passionnée par son métier, elle est toujours investie avec le même souci de satisfaire les enfants et sa hiérarchie.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.

Accueil des nouveaux arrivants

Le 28 septembre, Monsieur le maire Yann Bihouée, accompagné de 2 adjointes et 2 conseillères municipales a accueilli les nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2023 et 2024 lors d'une rencontre à la salle des fêtes.

Au programme, une présentation de la commune et de son histoire, des infrastructures municipales, des écoles, de l'environnement local ainsi qu'un aperçu des événements organisés tout au long de l'année.

Un focus a été développé sur les modalités du tri sélectif et sa facturation en 2025. Monsieur le Maire a ensuite répondu aux nombreuses questions pertinentes des nouveaux arrivants sur des sujets divers et variés.

Un livret d'accueil disponible à la mairie a été distribué.

Il regroupe les contacts essentiels pour les démarches administratives (mairie, communauté de communes, maison France Services, santé, permanences sociales, etc.).

La rencontre s'est terminée par un verre de l'amitié offert par la municipalité, moment idéal pour favoriser les échanges avec l'ensemble des élus présents.



LES associations

Cette année, la collectivité vous propose l'annuaire des associations présentes sur le site de la mairie www.saintsylvestresurlot.com. Vous pouvez prendre connaissance de leurs activités en cliquant sur le QR code qui vous est proposé ci-dessous.

SOCIAL

ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
Nathalie CARRÈRE et Jocelyne FRELON
05 53 41 35 61

SÉNIORS

AMASSAT

Association pour le Maintien de l'Autonomie des Séniors
Cathy BÉRICHON
07 49 72 59 56

CLUB DE L'AMITIÉ

Monique CAVAILLÉ
07 87 12 09 43

LOISIRS CRÉATIFS

MIRGALHADIS

Patchwork, cartonnage
Ghislaine GALLOIS
07 80 58 74 96

LECTURE, JEUX SUR TABLE

LIRE ET DIRE 47

Club de lecture
Colette VALAT
06 82 27 19 95

POKER

Daniel MARIBAS
06 27 65 90 41

CHASSE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Alexandre COMBES
06 10 62 14 06

ANIMATIONS, ÉCHANGES

COMITÉ DE JUMELAGE

Rencontres avec la commune de Lièpvre en Alsace
Jean Pierre BABIEL
06 70 20 43 03

RENCARD CAFÉ CLUB

Rassemblements d'autos et motos anciennes et de prestige
Bruno BILLOUX
06 08 02 81 54

MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE

Gaëtan COSSIGNY
06 84 53 38 14

SPORT

GYM ACTIVE TENDANCE ET DOUCE

Francine SANTIN
07 82 32 13 47

GYM VOLONTAIRE

Claudine DJOUKITCH
06 63 72 73 17
Joëlle PETIT
06 71 40 94 77

PÉTANQUE

Johan CORIOU
06 79 18 98 21





ASPSS RUGBY À XV

Association Sportive Penne Saint-Sylvestre XV

Sébastien LAURENT

06 80 40 22 59

Marc LENGRAND

06 40 16 57 39

RUGBY CLUB LOT LEMANCE

École de rugby, juniors et féminines

Jacquie BABIEL

06 74 93 75 91

Albéric et Marie LASCOU

06 88 72 50 18

FOOTBALL FCPSS

Football Club Penne Saint-Sylvestre

Frédéric GOUL

06 72 38 04 52

TENNIS CLUB

Thierry PLANCHE

06 79 13 91 91

UNION CYCLOTOURISTE

Vélo de route et VTT

Jean-Charles THERME

05 53 41 33 22

ESCAPEDE EXCITED RIDERS VTT

Sébastien BERTHOUMIEUX

07 87 04 79 97

CNPSS AVIRON

Cercle Nautique Penne Saint-Sylvestre

Philippe GAGNAYRE

06 79 65 47 14

TEAM TONIC

Renforcement musculaire

Beatrice KEMPEN

06 20 25 08 71

AC2L BOXE

Boxe anglaise, de loisir

Philippe JEAN

06 03 26 15 56

LES ARCHERS DES BASTIDES

Tir à l'arc

Janic PARADINAS

06 37 77 64 93

YOGA

Marie-France POUZALGUES

06 26 76 28 40

JUDO

Yves RENOUX

06 37 26 65 94

KARATÉ

Bernadette VIEL

06 82 49 42 48

DANSE

J'Y DANSE

Club de danse Modern jazz et Zumba

Jennifer CUCCHI

06 23 06 51 39

VENT D'ÉGYPTE

Danse orientale

Christine MARTIN

06 74 51 64 71





INFORMATION

Fumel Vallée du Lot

En 2025, la Redevance Déchets remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Les ordures ménagères, comme les emballages, le papier et le verre, sont collectées en Point de Tri.

La spécificité des colonnes ordures ménagères et des déchetteries. Je m'identifie avec mon badge.

Vous n'avez pas encore votre badge ? Vous pouvez faire la demande en mairie ou en vous rendant dans les locaux de Fumel Vallée du Lot, 34 avenue de l'usine à Fumel.

LES POINTS de tri

- › Las Combettes
- › Chemin du Cros
- › Mativet
- › Le cimetière des Lauriers
- › Aire de camping-cars
- › Pradelles
- › Saint Aignan
- › Les Ombrages
- › Le stade
- › Place de l'Église
- › La Mariniesse

Un nouveau site de compostage est installé derrière la salle des fêtes de Saint Aignan.

Je badge



=

Je dépose



et

J'accède



ACCUEIL DE LOISIRS

Leo Lagrange

L'accueil de Loisirs de Penne-d'Agenais accueille vos enfants de 3 ans à 17 ans.

Ouvertures pendant les vacances scolaires

- › **NOËL** : FERMÉ.
- › **FÉVRIER** : du lundi 24 février au vendredi 07 mars 2025.
- › **PÂQUES** : du mardi 22 avril au mercredi 30 avril 2025.
- › **ÉTÉ** : du lundi 07 juillet au vendredi 29 août 2025
(Fermeture du 11 au 15 août 2025)

Permanences administratives

- › **Lundi, mardi, jeudi** : 12h à 18h
- › **Mercredi et vacances scolaires** : de 7h30 à 18h30.
- › **Vendredi** : de 14h à 16h

A.L.S.H de Penne-d'Agenais Léo LAGRANGE
 296 impasse de loisirs - 47140 Penne-d'Agenais
 Tél. : 05 53 41 34 05
alsh.pennedagenais@leolagrange.org





URBANISME

Pour toute demande d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme etc...) il est conseillé de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

05 53 41 24 58

FRANCE *Services*

France Services à Penne-d'Agenais est un service public destiné à faciliter vos démarches administratives du quotidien (papier ou en ligne).



15 bis rue des Écoles
47140 Penne-d'Agenais
05 53 36 25 27

Lundi, mercredi et jeudi :
8h30 à 12h et 13h à 17h

Mardi et vendredi : 8h30 à 12h

INSCRIPTIONS

listes électorales

Sur internet

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

En Mairie

Formulaire d'inscription à compléter ou téléchargeable

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024

RECENSEMENT CITOYEN JDC

et service national

S'informer sur le site :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

PERMANENCES *sociales*

Assistante sociale - Régime agricole MSA

➤ Sylvie LAMBERT

➤ Sur RDV au 05 53 67 78 23

➤ Le lundi après-midi

➤ L'assistante sociale se déplace à domicile.

Travailleur social du Conseil Départemental - Régime général

➤ Claire LETERME

➤ Sur RDV au 05 53 36 23 15

➤ Permanences à la Maison France Services

➤ 15 bis, rue des Écoles
47140 Penne-d'Agenais





CAMPAGNE DE STÉRILISATION *des chats errants*



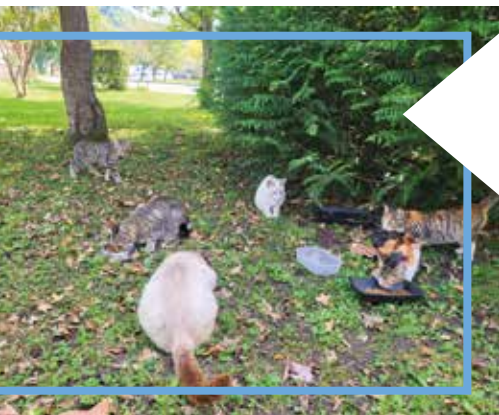
Au cours du premier semestre 2025, une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants sera menée dans le bourg de Saint-Sylvestre-sur-Lot. Une communication municipale sera diffusée quelques jours auparavant, afin que les propriétaires de chats identifiés puissent les garder à domicile pendant le trappage. Les animaux, stérilisés et identifiés au nom de la commune, seront relâchés sur site. Leur présence, en raison de leur mode de vie territorial, dissuadera l'installation de nouveaux chats sauvages dans le centre-ville.

Cette campagne est financée en totalité par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Nous tenons à sensibiliser nos usagers sur l'importance de la stérilisation et de l'identification des animaux domestiques. Ces démarches permettent non seulement de limiter la prolifération des animaux errants, mais aussi d'assurer leur sécurité et de faciliter leur retour en cas de perte.

Nous vous rappelons que l'identification par puce électronique ou tatouage est obligatoire.

Les chats et chiens errants non identifiés seront pris en charge par le chenil-fourrière de Caubeyres. Au-delà du délai légal de 8 jours, s'ils ne sont pas réclamés par leur propriétaire, ils seront proposés aux associations locales.

Ensemble, agissons pour le bien-être de nos compagnons à quatre pattes et la tranquillité de notre commune.



La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Pour les protéger, faites-les identifier

Faire stériliser les chats domestiques :

- éviter les problèmes de châtains non désirés avec les problèmes croisés,
- limiter la population féroce sauvage à les risques d'abandon,
- protéger le petit faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
naissance 00-04 chats

1^{ère} année 1 chat
2^{ème} année 1.738 chats
4^{ème} année 20.736 chats

Plus, en leur obligation légale en France, l'identification par puce électronique de naissance est obligatoire depuis 2016 de tous les chiens, de toutes races de tout âge.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile et gratuite à sa protection.

I-CAD

AUTRES *contacts*

Mission locale du pays villeneuvois

05 53 40 06 02
accueil@mlpv47.org

Villeneuve-sur-Lot
8 rue de Casseneuil

Fumel
Rue du Chemin rouge

Gare
3635 ou 0 800 872 872
ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine

Cars régionaux-ligne 340
transports.nouvelle-aquitaine.fr
0 970 870 870

Office du tourisme de Fumel Vallée du Lot
www.tourisme-fumel.com

Communauté de commune Fumel Vallée du Lot
www.fumelvalleedulot.com

NUMÉROS *utiles à retenir*

Electricité
Dépannage accessible 24h/24 et 7j/7 ENEDIS
0 972 67 50 47

Gaz
Urgence Sécurité Gaz
0 800 47 33 33

Eau Potable
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
05 53 72 01 10

Saur 47 urgences et dépannage
05 53 72 01 09
24h/24 et 7j/7
www.saur.com

Signaler un incident sur la voie publique :
appeler le 17.

Téléphone et internet
Signaler un dérangement ou dommage réseau sur le site internet :
dommages-reseaux.orange.fr
et auprès de votre opérateur.



LISTES

état civil

Naissances

VARLET Clara	24/01/2024
CASSAGNE LOPES Hélio	28/04/2024
CHIARADIA Maho	24/05/2024
REBELO Luciano	31/05/2024
SOURP Aïnhoa	30/08/2024

Mariages

THOMAS Florent PELTIER Sophie	18/05/2024
PLAÇAIS Yves FOUGEROUD Carine	15/06/2024
LINANT Thierry BAGUENARD Sandrine	06/07/2024
AW Seybatou RENOUX Aurélie	03/08/2024
DUPUY Alexandre PATEAU Jennifer	03/08/2024

Décès

BARTHALOT Audrey	01/11/2023
MONTEIL Simonne épouse LABRUNIE	09/11/2023
PIQUER Germaine veuve BAÏLO	24/11/2023
LEYSSALES Anne veuve GRANAT	29/11/2023
BURLIN Françoise épouse CHAUVIN	29/11/2023
CLINET Ginette veuve BRAY	03/12/2023
LABRUNIE Simone veuve JULHE	17/12/2023
COURTOIS Jacques	23/12/2023
POTENTE Angelo	24/12/2023
BIDOU Denis	28/12/2023
THIBAUT Gilles	29/12/2023
DUCROT Annie	31/12/2023
THIBAUT Gilles	29/12/2023
DUCROT Annie	31/12/2023
DUPIN Pierrette	06/01/2024
BERGOUNIOUX Michel	14/01/2024
BARET Paulette épouse BLONDEL	17/01/2024
LATTREZ Stéphanie épouse RIVIÈRE	21/01/2024
BOS Jean-François	29/01/2024
MOISON Jean-Claude	05/02/2024

CONORT Ginette veuve BERREVILLE	23/02/2024
BIETTE Renée veuve GOALEC	24/02/2024
COSTE Andrée veuve PONS	25/02/2024
PONS Jacques	14/03/2024
FIÉVET Michèle	15/03/2024
LOPES Jean	24/03/2024
OLIVÈS Claude	29/04/2024
DELHON Guy	01/05/2024
MEYNSAN Bernard	31/05/2024
BURNIAUX Jean	06/06/2024
GRANGER Lucien	06/06/2024
SIMONELLI Carlo	07/06/2024
AURIENTIS Marie-Christine épouse BIHOUÉE	27/06/2024
DELBREIL Jean-Claude	27/06/2024
BARRENA Victoriana épouse AGUADO	03/11/2024
BERNIGOL Adrienne épouse ZANANDRÉA	02/08/2024
VOLPATO Maria veuve BOTTACIN	21/08/2024
CARAYON Marie veuve JULIA	02/10/2024
VENDÉ Sandrine veuve COUFFY	07/10/2024
KROMYCK Anna veuve OUDOUX	21/10/2024



Saint-Sylvestre-sur-Lot

Adresse

1, place de la Mairie
47140 Saint-Sylvestre-sur-Lot

Téléphone

05 53 41 24 58

Email

mairie@saintsylvestresurlot.com

Site Mairie

www.saintsylvestresurlot.com

Site Facebook & Instagram

Ville de Saint Sylvestre sur Lot



Rédactionnel

Mairie de Saint-Sylvestre-sur-Lot

**Graphisme, mise en page
et impression**

Imprimerie Pub Echo
Villeneuve-sur-Lot
www.pub-echo.com

Crédits photos

Mairie de Saint-Sylvestre-sur-Lot,
Freepik, Shutterstock.

Couverture

Saint-Sylvestre-sur-Lot

RETROUVEZ-NOUS *sur les réseaux*



L'APPLICATION FRANÇAISE D'ALERTE,
D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION CITOYENNE

